

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

ANFH Grand Est - 2026

« Périnatalité et santé durable : accompagner les maternités dans la mise en place de leur démarche en faveur de la santé environnementale »

Contexte/Préambule :

Depuis 10 ans, l'ANFH propose des dispositifs qui favorisent la professionnalisation des acteurs de santé sur les sujets relevant du Développement Durable. Ainsi, ces formations sont en complémentarité avec les démarches, programmes et outils déjà existants au sein des établissements et des réseaux partenaires, afin de capitaliser sur les acquis, mutualiser les bonnes pratiques et renforcer l'impact collectif des actions menées.

Dans cette optique, l'ANFH Grand Est lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour identifier et accompagner les maternités publiques de la région Grand-Est ayant la volonté de structurer leur démarche en matière de santé environnementale. En effet, ces accompagnements opérationnels ont déjà fait leur preuve au sein des maternités d'autres régions ayant déjà déployé cette initiative. Ces services s'avèrent être un terrain particulièrement inspirant puisqu'elles portent un message fort dès le début du parcours de vie : celui de prévenir les risques environnementaux, écoconcevoir les pratiques et les soins, favoriser des comportements responsables et protéger la santé des générations futures, dès les tout premiers instants.

Candidater, pourquoi faire ?

- Identifier et réduire les impacts environnementaux (pollution, gaspillage, risques chimiques, déchets, achats, etc.)
- Favoriser et intégrer la prévention dans les pratiques de soins et dans l'accueil des familles.
- Obtenir les clés concrètes pour sensibiliser les équipes et parents.
- Participer à une démarche collégiale permettant le partage d'expériences et l'échange de bonnes pratiques en matière de santé environnementale.

Ce que propose cet AMI :

- Un accompagnement individuel de 6 jours comprenant plusieurs livrables coconstruits avec les équipes (diagnostic de santé environnementale, plan d'action adapté, accompagnements thématiques et sur-mesure selon les problématiques, etc.).
- Une journée collective et régionale pour échanger entre pairs et partager des retours d'expériences ainsi que des solutions concrètes et duplicables.

A qui s'adresse cet AMI ?

Les services de maternité, néonatalogie et pédiatrie d'établissements sanitaires publics de la région Grand-Est.

Si votre groupe hospitalier compte plusieurs services éligibles, chacun des services pourra candidater séparément. L'ANFH se réserve toutefois la possibilité de retenir qu'une seule candidature pas groupe en fonction des capacités d'accompagnement. Les candidatures mutualisées entre services ne seront pas possibles.

Calendrier :

Ouverture de l'Appel à Manifestation d'Intérêt : lundi **15 juin** 2026

Clôture : vendredi **17 juillet** 2026

Webinaire de lancement :

Une visioconférence collective de lancement aux maternités retenues pour l'accompagnement se tiendra le jeudi 17 septembre à 10h30 (durée 1h30).

Cette réunion de lancement est réalisée en visioconférence entre les maternités, l'agence Primum Non Nocere (PNN) et l'ANFH.

Elle permettra de présenter le contexte, l'agence PNN, le déroulé de l'accompagnement et l'accès à l'autodiagnostic en ligne.

Pilotage de l'accompagnement :

Morgane AUBERT manageure des missions en périnatalité chez Primum Non Nocere

Conditions de candidatures :

Les candidats intéressés sont invités à transmettre ce **dossier complété + la lettre d'engagement signée par la Direction Générale de l'établissement** par mail uniquement à :

- Pour les établissements de l'ante région Alsace : a.sigrist@anfh.fr & t.pinto@anfh.fr
- Pour les établissements de l'ante région Champagne- Ardennes : j.gournay@anfh.fr & t.pinto@anfh.fr
- Pour les établissements de l'ante région lorraine : c.roesch@anfh.fr & t.pinto@anfh.fr